

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| Herausgeber: | Alliance nationale de sociétés féminines suisses |
| Band: | 3 (1915) |
| Heft: | 38 |
| Artikel: | A travers les Sociétés |
| Autor: | [s.n.] |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-250696 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De-ci, De-là...

Nous publions ci-après la belle lettre adressée par le Conseil national des Femmes françaises à la Présidente de l'Alliance, et destinée à toutes les femmes suisses:

Madame la Présidente de l'Union des Femmes Suisses,

Chère Madame,

Le Conseil national des Femmes françaises, profondément touché par les preuves de sympathie, de générosité et de dévouement données par la nation suisse aux victimes de la guerre, — tristes réfugiés des régions envahies, évacués, blessés ou mutilés des champs de bataille, aide apportée à tous ceux qui souffrent, à tous ceux qui luttent, — nous a chargées d'exprimer à l'Union des Femmes suisses les sentiments de profonde reconnaissance que suscite en nos coeurs l'aide généreuse et fraternelle apportée par la Confédération helvétique à la République française. L'aide donnée par la Suisse à tant de victimes innocentes de la guerre nous confirme, une fois de plus, que le haut idéal d'humanité, de fraternité et de liberté qui caractérise votre pays reste toujours aussi vivant, aussi agissant.

Si les femmes françaises, toutes à leur devoir de l'heure actuelle, qui est de se mettre au service de la patrie envahie, ne peuvent prendre part aux différents Congrès qui se tiennent à l'étranger, elles n'en restent pas moins, croyez-le, fidèles à l'idéal de fraternité qui a toujours été le leur, fraternité très haute, qui ne peut s'établir que dans le respect du droit, de la liberté et de la justice.

Veuillez, chère Madame, être notre interprète auprès des membres de l'Union des Femmes suisses, auxquelles nous attachons tant de liens de mutuelle affection et d'estime. Dites-leur bien qu'après comme avant la guerre, elles nous trouveront à leurs côtés pour hâter le triomphe de tout ce qui, à l'avenir, peut aider à l'avènement d'une ère de paix basée sur la justice.

Veuillez agréer, chère Madame, l'assurance de nos sentiments les plus fraternels.

La Présidente: Julie SIEGFRIED.

La Secrétaire générale: G. AVRIL DE SIE-CROIX.

* * *

D'après le journal socialiste *Vorwärts*, la question du service civique obligatoire pour les jeunes filles serait de nouveau à l'ordre du jour en Allemagne. Nous lui empruntons les détails et les commentaires suivants, que reproduit *l'Humanité*:

« Déjà autrefois, quelques associations avaient demandé que les femmes fissent, comme les hommes, une année de service volontaire, au cours de laquelle elles auraient été instruites théoriquement et pratiquement. Par suite de la guerre et de l'enthousiasme pour tout ce qu'on appelle « organisation », le mouvement a pris une force extraordinaire. On discute le plus sérieusement du monde la question de savoir si la caserne s'impose ou non, si l'instruction doit comprendre une seule année suivie d'exercices annuels, ou si le service doit être de deux ans. Tout le monde tombe d'accord sur la nécessité d'imposer aux jeunes filles une discipline militaire. Presque tous sont pour le service obligatoire.

« Elise Lüders, rédactrice de la *Pratique sociale* et membre de l'Union des Sociétés féministes, estime qu'il serait bon que les femmes aient une plus grande habitude de la discipline. Elle ne veut pas les enfermer dans des casernes, mais les répartir dans divers établissements d'assistance publique. Elle réclame le service obligatoire pour toutes les femmes. Seule la maternité pourrait dispenser de ces exercices. On a calculé qu'environ 350.000 jeunes filles par an pourraient être formées de la sorte. Les élèves des écoles populaires feraient leur service à 14 ou 15 ans; les élèves des écoles supérieures entre 18 et 20 ans. Six mois seraient consacrés à l'enseignement théorique et pratique de la science ménagère, de l'hygiène, des soins à donner aux enfants. Pendant ce temps-là, les jeunes filles pourraient continuer d'habiter chez leurs parents. Pendant le deuxième semestre, elles seraient placées dans des établissements d'assistance publique, où elles pratiqueraient *in anima viti* les connaissances acquises théoriquement. »

Le rédacteur du *Vorwärts* termine son article en insistant sur les inconvénients qu'une pareille institution aurait au point de vue des salaires. Ces jeunes filles enrégimentées feraien une concurrence désastreuse aux professionnelles. Le mouvement féministe, dit-il, se dévouerait ainsi lui-même.

Le 8 novembre, le Conseil général de la ville de Neuchâtel a maintenu d'une façon définitive le poste d'assistante de police, et cela pour une grande part, grâce au mérite personnel de la titulaire, Mme Ecuyer, dont pas un député n'a pu contester les services sérieux et dévoués.

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs: annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 1^{er} de chaque mois, dernier délai.

Nous prions instamment nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtes à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, écrites d'un seul côté de la page, et d'une longueur n'excédant pas quinze lignes.

Genève. — *Association pour le Suffrage féminin.* — Notre Comité a déployé une belle activité durant ce mois, et cela dans des domaines différents. Mentionnons d'abord le succès des exercices pratiques de discussion, qui groupent tous les mardis soirs une quarantaine de personnes, désireuses, en ces temps d'action philanthropique intense, de se mettre au courant de la manière de présider un comité, ou de participer à des délibérations. Les sujets traités ont été successivement: *l'instruction civique de la jeune fille*; *l'introduction de la méthode Montessori dans les écoles enfantines*; *la réglementation du travail à domicile*, et celle de *l'hygiène de l'habitation*. — En fait de séances de propagande, signalons la causerie faite par Mme Gourd à un groupe de jeunes filles et de jeunes femmes spécialement invitées, le 11 novembre, sur *Le féminisme*; les causeries de Mmes Guibert et Gourd, au Foyer des Etudiantes, les 19 novembre et 5 décembre, sur *La femme dans l'enseignement*, et *La situation économique de la femme*; la conférence donnée le 28 novembre par Mme Gourd, dans le village de Bernex, sur ce sujet: *Les femmes et la guerre*, et qui a réuni un nombreux public, tant masculin que féminin; la séance réservée par invitation aux professeurs féminins du Conservatoire de musique, dans laquelle Mme Gourd a parlé du *Suffrage féminin*; et surtout le thé suffragiste du 6 décembre, consacré à une séance contradictoire sur *Les droits politiques des femmes*, entre M. A. de Morsier et M. le pasteur R. Correvon, qui avait bien voulu accepter de nous exposer son point de vue différent du nôtre. Le public, très nombreux, n'a pas paru goûter très fort les arguments d'inspiration monarchique et antiégalitaire par lesquels M. Correvon a tenté de justifier sa thèse. — D'autre part, nous avons édité pour 1916 un calendrier de poche suffragiste, avec pensées et citations, sur le modèle de celui de 1914, et qui nous paraît devoir hériter du succès de son aîné (voir aux annonces), et notre Comité étudie le moyen un peu hardi et d'inspiration anglo-saxonne d'utiliser les affiches permanentes dans les tramways pour attirer l'attention publique sur nos idées. — Enfin, des démarches ont été faites et seront faites encore pour obtenir du Conseil d'Etat l'introduction de femmes dans des Commissions officielles où leur place est toute marquée, tandis que l'idée de la création d'un groupe suffragiste parlementaire, composé de députés de différents partis, favorables aux revendications féministes, est à l'étude.

E. Gd.

Union des Femmes. — Une bonne partie de notre activité durant ce mois a été consacrée à l'organisation de la série de conférences d'Education nationale, dont on trouvera plus loin le programme détaillé. Nous songeons aussi à organiser, vu la complète réussite de la conférence de Mme C. Haltenhoff sur *Ernest Zahn*, une série de conférences, pour l'hiver prochain, sur les principaux auteurs de la Suisse allemande, que nous connaissons souvent fort mal, et pour laquelle nous commençons déjà des démarches. — La Commission des Assurances a repris son travail, et annonce pour janvier l'ouverture d'un bureau de renseignements sur les principales caisses de notre ville et sur les formalités à remplir pour s'y assurer. En outre, des causeries seront données en ville comme à la campagne pour engager les femmes à profiter de très grands avantages que

leur offre la nouvelle loi. — L'Ouvroir continue son travail, et l'atelier de cartonnages, spécialement, a reçu ces temps de fortes commandes de boîtes décorées pour chocolats et fruits confits, plusieurs magasins de Genève s'intéressant à cette forme de lutte contre le chômage. De plus, le théâtre de la Comédie a eu la généreuse idée d'organiser, pour le 8 décembre, une représentation de gala à notre profit, ce dont nous ne pouvons assez être reconnaissantes à son directeur, M. Fournier. Au programme, une des premières exécutions du *Barbier de Séville*, et une partie musicale fort artistiquement composée de musique ancienne; une exposition de nos cartonnages, et déjà nos chaussures en raphia aura lieu dans le Foyer, et des boîtes à bombons de la fabrication de notre atelier seront vendues pendant les entr'actes. — Beaucoup plus modestement, une Commission spéciale organise tous les quinze jours des séances récréatives pour les ouvrières de l'Ouvroir, qui sont très goûteuses de ce public peu blasé, et la soirée d'Escalade, remise au 9 décembre, promet, à l'heure où nous écrivons ces lignes, d'être un succès. E. Gd.

Lausanne. — *Association pour le Suffrage féminin.* — Un thé familial, d'un caractère tout particulièrement intime et cordial, groupait nos membres, samedi soir, 13 novembre. A l'ouverture Mme Girardet, présidente, donne un compte-rendu de la réunion à Berne du Comité central de l'Association suisse; puis Mme Pittet, trésorière, présente ensuite un substantiel aperçu du mouvement suffragiste durant le trimestre écoulé. Elle nous rappelle l'esprit élevé qui anima le Congrès de Hollande, les démarches pour la paix faites par ses déléguées auprès des ministres des pays belligérants, les salaires égaux aux salaires masculins obtenus par les femmes qui, en Angleterre, remplacent dans les fabriques les soldats mobilisés, ainsi que par les femmes qui, en Allemagne, sont devenues, de par la guerre, typographes ou conducteurs de tramways. Tous ces symptômes nous sont un encouragement à la confiance et au travail. Une causerie s'ensuit, libre et cordiale. A l'heure du départ, Mme Dutoit présente encore de très jeunes recrues suffragistes pleines de confiance en l'avenir. Elles sont peut-être encore à l'âge des illusions: mais c'est de ces généreuses illusions de jeunesse que sortiront les opinions mûries et les énergies de demain. J. F.

Union des Femmes. — Notre assemblée générale d'automne a eu lieu le 6 novembre. Le rapport présidentiel de Mme Schnetzler, qui touche à toutes les activités de notre Union, mentionne, entre autres, notre affiliation au Comité suisse pour l'étude des bases d'un traité de paix durable, parle de l'organisation, dans notre canton, du Don national des femmes suisses, exprime le regret qu'aucune communication de l'Alliance ne nous soit parvenue pendant ces six derniers mois, aborde la question du Secrétariat féminin proposé par l'Alliance. Le Comité de Lausanne avoue n'avoir pas ressenti jusqu'ici le besoin de ce secrétariat. — Le Comité, rééligible, a bien voulu rester en charge, ce dont tous les membres de l'Union lui sont cordialement reconnaissants. En outre, Mmes Duvillard, Flesch, Panchaud et Thélin ont consenti à y entrer comme nouveaux membres. — Différentes sections de l'Union présentent leur rapport: Bureau juridique, Dames receveuses, Bureau d'adresses, etc., et Mme Friedrich lit un compte-rendu très vivant de l'assemblée de l'Alliance, à Berthoud. — En l'honneur de l'anniversaire de Morgarten, nous avons eu, le 20 novembre, à l'Aula de l'Ecole normale, une émouvante séance patriotique, animée d'un souffle élevé et bienfaisant. M. le prof. Recordon, de Vevey, nous y a fait une conférence magistrale sur Morgarten et le pacte de 1291; Mme Trüssel a dit quelques mots sur le « Don national », et M. le pasteur Byse a remercié chaleureusement les orateurs. De plus, quelques chants populaires, recueillis par la Société pour la conservation des traditions populaires, ont été exécutés par un chœur de jeunes filles. — Le cours de M. Recordon sur la *Constitution fédérale* s'est terminé le 1^{er} décembre, au grand regret de son auditoire, qui a eu le privilège de passer des heures enthousiasmantes à entendre parler des origines et du développement de la Confédération suisse. — Dans le courant de novembre, Mme Jomini, de Nyon, a fait, à l'Hôtel de Ville, une conférence très documentée, très claire et pratique, sur les Assurances, nous engageant à former une de ces « collectivités » auxquelles la Société de secours mutuels accorde certains avantages dont ne jouissent pas les assurés isolés. Espérons qu'il se trouvera, sans tarder, un nombre suffisant de femmes, à Lausanne, pour s'assurer sous cette forme-là. Mme Dr Cornaz a pris la présidence de la Commission des assurances qui vient de se reconstituer. Elle

ouvre un bureau de enseignements sur l'assurance, le mardi soir, au local de l'Union. — La vente universitaire au profit des étudiants étrangers et des étudiants prisonniers a enregistré un beau succès. Le public s'est montré des plus sympathiques à cette initiative, et l'on s'écrasait tout simplement au Palais de Rumine, vendredi et samedi derniers. Les escaliers de l'Université, transformés en comptoirs de vente, offraient un spectacle aussi gracieux que pittoresque.

L. D.

Moudon. — *Union des Femmes.* — Notre activité d'hiver a commencé par l'organisation du cours ménager agricole, dont l'annonce par le Département nous avait vivement intéressées, dès sa publication. La municipalité nous ayant demandé, comme dans d'autres localités du canton, de nous en occuper, nous avons heureusement trouvé la personne qualifiée, réunissant en elle les connaissances pratiques et la capacité d'enseigner, en la personne de Mme Sophie Donat. Pendant qu'elle suivait le cours normal à Lausanne, les inscriptions sont venues, et le cours a pu commencer, le 3 novembre, dans une des belles salles du collège primaire, mise à notre disposition. Il y a vingt jeunes filles des fermes et villages de nos environs. — Un autre travail a été d'organiser, dans les communes du district, la collecte pour le Don national des femmes suisses. Il a été procédé par collecte à domicile, à la campagne, et par des listes et des crusilles déposées dans les magasins, en ville. Le résultat définitif n'est pas encore connu. — Comme de coutume, nous aurons plusieurs conférences. La première vient d'être donnée par M. Burnier sur la *Maison du Soldat*, devant une salle comble. En décembre, nous espérons entendre Mme K. Jentzer sur la *Culture physique*, sujet tout à fait nouveau pour Moudon. M. B.

Neuchâtel. — *Union Féministe.* — Le mercredi 10 novembre, notre Société a célébré le dixième anniversaire de sa fondation par une soirée familiale, que les déléguées de plusieurs sociétés féminines de la ville ont honorée de leur présence. C'était, en raccourci, le public de l'Alliance, si divers, et pourtant homogène. La présidente, Mme Porret, a retracé l'histoire de la Société. Oscillant d'abord entre les activités des Unions de Femmes et les revendications émancipatrices, l'U.F. a accompli son évolution en 1912 et 1913, par la révision de ses statuts dans le sens suffragiste, et par sa fusion avec l'Association pour le Suffrage féminin. Mme L. Thiébaud rappelle les origines de l'U.F., et dit en termes excellents en quoi les féministes sont personnellement redétables à notre modeste Société. Mme Dr R. Rigaud explique, avec un humour charmant, « comment on n'obtient pas le droit de vote », sans toutefois réussir à décourager personne, puisque plusieurs adhésions, recueillies à la fin de la séance, portent notre effectif à 140 membres. (L'U.F. est mixte.)

La Section du Suffrage a pris connaissance de l'accueil dilatoire que la Commission pour la révision de la loi électorale a fait à sa pétition. Elle s'entendra avec les autres groupes du canton pour les demandes subsequentes à tenter. — La Section du Travail a repris ses séances, sous la direction de M. le professeur de Maday. Le sujet à l'étude est la *Loi fédérale sur les fabriques*. — Le « troisième mercredi » du *Cercle Féminin*, le 17 novembre, coïncidait à peu près avec le Centenaire de Morgarten. Il a été consacré à la lecture de quelques pages de Gottfried Keller, toutes frémissantes de patriotism, de ce patriotism qui devrait faire de toutes les femmes suisses des féministes: car celles qui n'éprouvent pas pour elles-mêmes l'ardent besoin de liberté qui est l'essence du patriotism suisse, ne sont pas dignes de participer à la commémoration des victoires libératrices de la patrie.

E. P.

Programme du cours d'Education nationale organisé par l'Union des Femmes de Genève

Tous les jeudis à cinq heures, du 13 janvier au 30 mars 1916
à l'Université, (salle n° 30).

Jeudi 13 Janvier. *L'Union des Cantons confédérés.* M. Chapuisat, député au Grand Conseil de Genève.

Jeudi 20 Janvier. *Notre indépendance.* M. Recordon, professeur à Vevey.

Jeudi 27 Janvier. *La souveraineté populaire.* M. H. Micheli, conseiller national.

Jeudi 3 Février. *Diversités dans la famille confédérale.* M. Henry Fazy, président du Conseil d'Etat du canton de Genève.